NATIONS UNIES

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Distr.
GENERALE

E/2836
13 mars 1956
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Vingt et unième session
Point 5 de l'ordre du jour

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DES PAYS SOUS-DEVELOPPES

CONSERVATION ET UTILISATION DES RESSOURCES NON AGRICOLES

Mesures prises en exécution de la résolution 345 (XII) du Conseil

Rapport du Secrétaire général

1. Le Conseil économique et social a demandé que le Secrétaire général lui soumette, à chacune de ses sessions, un exposé des divers plans conçus et des diverses mesures prises en application de la résolution 345 (XII). Le présent rapport est le neuvième que le Secrétaire général adresse au Conseil pour répondre à cette demande.

MESURES PRISES AU SIEGE ET TRAVAUX CONNEXES

Ressources minérales

2. Le Secrétariat a poursuivi l'étude des ressources minérales et, après avoir étudié les ressources en minerai de fer[1], il a entrepris l'étude des ressources en métaux non ferreux et vient de publier un rapport intitulé Non-Ferrous Metals in Under-Developed Countries (E/2798) qu'il soumet au Conseil pour sa présente (21ème) session.

3. Dans ce rapport le Secrétariat détermine la position des pays sous-développés en tant que producteurs et consommateurs des principaux métaux non ferreux. Il passe en revue le mouvement séculaire de l'utilisation de ces métaux et les fluctuations à court terme de la demande et des prix, et donne des renseignements récents sur la capacité de fonderie et d'affinage des divers pays. Il expose, enfin, en détail les problèmes rencontrés pour pousser au maximum les possibilités

1/ Voir E/2691.

56-06562

6P

de développement des diverses industries qui reposent directement sur l'exploitation des ressources en métaux non ferreux.

4. On envisage actuellement de créer, en vertu des dispositions de la résolution 345 (XII) du Conseil économique et social, un comité spécial d'experts, qui serait chargé de faire l'inventaire des ressources en cuivre, plomb et zinc, et d'étudier les problèmes à long terme que pose leur exploitation.

Ressources énergétiques

5. Pour ce qui est des effets de la production et de l'utilisation de l'énergie sur le développement économique, le Secrétariat a préparé, à l'intention de la Conférence internationale sur l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques tenue à Genève en août 1955, trois mémoires : le premier intitulé "Besoins énergétiques mondiaux en 1975 et l'an 2000"[1], le deuxième intitulé "L'énergie nucléaire dans le bilan énergétique mondial futur"[2] et le troisième intitulé "Quelques considérations sur l'emploi de l'énergie nucléaire pour le développement économique des pays sous-développés"[3].

6. Dans le mémoire relatif aux besoins énergétiques mondiaux on a donné un tableau complet de l'utilisation de l'énergie dans le monde au cours des dernières années, indiqué le rythme d'augmentation de la consommation d'énergie et étudié, en tenant compte de l'expérience du passé, certains faits susceptibles d'agir sur les futurs besoins énergétiques.

7. Le mémoire sur l'énergie nucléaire dans le bilan énergétique a été établi d'après les renseignements fournis par divers pays et les études antérieures du Secrétariat. On y a examiné la question de l'intégration de l'énergie nucléaire dans le système énergétique au cours des 50 années à venir et établi le bilan quantitatif et qualitatif des besoins énergétiques tels qu'ils ont été évalués et des ressources dont on dispose pour y faire face. Enfin, on y a étudié les prix de revient compétitifs des divers moyens de production énergétique.

8. Dans le mémoire sur l'emploi de l'énergie nucléaire pour le développement économique, le Secrétariat a examiné les aspects de l'énergie nucléaire qui sont d'une importance particulière pour les pays sous-développés et comparé le prix de

---

1/ A/Conf.8/P/902.

2/ A/Conf.8/P/1116.

3/ A/Conf.8/P/893.

revient de l'électricité d'origine nucléaire et celui de l'électricité provenant des sources classiques d'énergie. Enfin, le Secrétariat y a étudié les types de réacteurs qui conviennent particulièrement aux pays sous-développés et les avantages que peuvent retirer ces pays de la création de centrales nucléaires.

9. L'une des tâches continues du Secrétariat est d'étudier du point de vue économique l'exploitation des ressources énergétiques et l'utilisation de l'énergie; à cette occasion, le Secrétariat suit de près les progrès réalisés dans le monde en ce qui concerne l'utilisation des sources d'énergie de type non classique telles que le vent, les radiations solaires, la géothermie, les marées et le procédé Georges Claude. L'activité des organisations internationales et l'assistance technique demandée par plusieurs gouvernements dans certains de ces domaines témoignent l'intérêt croissant que l'on porte à l'une ou l'autre de ces sources d'énergie.

10. On envisage donc la possibilité d'entreprendre une brève étude sur les travaux accomplis actuellement dans le domaine des ressources énergétiques, classiques et non classiques. La conception de cette étude ressemblerait à celle du rapport sur la coopération internationale en matière de régularisation et d'utilisation des eaux[1/], soumis à la quatorzième session du Conseil. On y exposerait l'oeuvre entreprise dans ce domaine par l'ONU et par d'autres organisations internationales en signalant les points sur lesquels on manque actuellement de renseignements ainsi que les régions où une meilleure coordination de l'action internationale apparaît désirable.

Ressources hydrauliques

11. En exécution des résolutions 417 (XIV) et 533 (XVIII) du Conseil, des fonctionnaires des institutions spécialisées et de l'ONU qui s'occupent de la mise en valeur et de l'utilisation des ressources hydrauliques, se sont réunis pour la deuxième fois à Genève au début d'août 1955 pour étudier divers aspects de la coopération internationale et de la coordination de l'action entreprise. Les travaux effectués dans le domaine de l'hydraulique par le Secrétariat de l'ONU, les commissions économiques régionales et les institutions spécialisées intéressées, dont on a rendu compte au cours de cette réunion, sont exposés dans le rapport du Secrétaire général sur la coopération internationale dans le domaine de la mise en valeur des ressources hydrauliques (E/2827) soumis à la présente (21ème) session du Conseil.

1/ E/2205 et E/2205/Add.1.

Conférences

12. En ce qui concerne la partie B de la résolution 545 (XII) où le Conseil prie le Secrétaire général de déterminer, à la demande des Etats Membres, les conditions dans lesquelles pourraient être tenues des conférences internationales sur la mise en valeur des ressources hydrauliques, aucune mesure n'a été prise, le Secrétaire général n'ayant pas reçu de demande de ce genre.

TRAVAUX REGIONAUX

Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient

13. Le secrétariat de la Commission a poursuivi ses travaux dans le domaine de l'électricité, de la sidérurgie et de la mise en valeur des ressources minérales de la région. Dans le dernier numéro du Electric Power Bulletin for Asia and the Far East, on passe en revue les progrès réalisés dans l'installation de nouvelles centrales électriques et l'extension des réseaux de distribution et on étudie la situation énergétique de la région. La Commission a préparé un rapport préliminaire dans lequel sont résumés les principes et les méthodes à suivre pour évaluer les possibilités hydro-électriques de chacun des pays de la région et les limites techniques et économiques de ces possibilités. La Commission organise pour 1956 un voyage d'études auquel prendront part un certain nombre de techniciens qui se rendront en Europe, où ils visiteront des usines d'appareillage électrique et des centrales électriques.

14. Le Secrétariat de la CEAEO a terminé un rapport préliminaire[1/] sur la législation relative à l'exploitation des ressources minérales de la région et réunit actuellement les données nécessaires à l'établissement d'une carte géologique de l'Asie et de l'Extrême-Orient. L'étude suivie de la situation de la sidérurgie et du commerce des produits sidérurgiques dans les pays de la CEAEO comprend l'examen des plans et des problèmes, ainsi que la diffusion de renseignements techniques et économiques. L'Iron and Steel Bulletin, qui sera publié annuellement, contiendra une étude des derniers procédés employés dans la sidérurgie qui présentent un intérêt pour les pays de la CEAEO, ainsi que d'autres renseignements analogues. Touchant la mise en valeur des ressources minérales, la CEAEO a publié une Evolution de l'industrie minière en Asie et en Extrême-Orient, 1954-1955, et

1/ ECAFE/I et T/SUB.368.

prépare une Etude intégrée de l'économie des combustibles dans la région. Un groupe de géologues et d'ingénieurs des mines a séjourné en Europe occidentale et en URSS d'août à novembre 1955. Le Sous-Comité des ressources minérales examinera le rapport final de ce groupe d'études à sa deuxième session.

Commission économique pour l'Europe

15. Dans le domaine de l'énergie, la Commission économique pour l'Europe continue de se consacrer surtout à l'étude de la conservation et de l'utilisation des ressources non agricoles. Au cours de la période considérée, la Commission a notamment travaillé à la conclusion d'un accord non gouvernemental sur l'exportation d'électricité de la Yougoslavie vers l'Autriche, l'Allemagne occidentale et l'Italie (projet "Yougelexport"); achevé une étude sur le potentiel hydro-électrique de la Turquie effectuée à la demande du gouvernement; entrepris une étude identique à la demande du Gouvernement grec; publié une abondante documentation relative à l'électrification rurale, en vue notamment d'aider les pays sous-développés; enfin, examiné, à l'échelon intergouvernemental, la possibilité d'étendre aux régions du Danube et de l'Europe du Sud-Est, les études faites sur les échanges internationaux de courant électrique.

16. La CEE continue d'étudier la classification des charbons et la relation qui existe entre le charbon et d'autres sources d'énergie, notamment les huiles minérales; de plus, elle met au point des recommandations relatives à l'emploi des combustibles solides. L'industrie européenne du gaz a fait l'objet d'une étude spéciale.

17. Le secrétariat de la CEE fait une enquête périodique sur les marchés européens du charbon et de l'acier et sur les progrès accomplis chaque année en Europe dans le domaine de l'électricité.

18. Dans le rapport qu'il a soumis à la onzième session de la Commission, le groupe d'experts sur le développement économique de l'Europe méridionale a étudié les ressources non agricoles de la Grèce, de l'Italie, de la Turquie et de la Yougoslavie et il a fait, à ce sujet, des recommandations.

19. A sa onzième session (avril 1956), la Commission passera en revue tous les travaux précités et envisagera la question de son activité future dans le domaine de l'énergie en général.

Commission économique pour l'Amérique latine

20. La Commission économique pour l'Amérique latine a continué à s'intéresser à l'utilisation des ressources naturelles pour les besoins de l'industrie sidérurgique de la région et ses travaux dans ce domaine ont progressé régulièrement. Sous les auspices de la Commission, de l'Administration de l'assistance technique et la Associaçao Brasileira de Metais, un groupe d'experts se réunira à Sao Paulo en octobre 1956 pour étudier, entre autres, les problèmes de la production sidérurgique primaire. Ce groupe d'experts continuera d'étudier la question de l'utilisation des minerais de fer et des combustibles liquides dans les usines sidérurgiques d'Amérique latine, question dont il a abordé l'examen au cours d'une précédente session tenue à Bogota[1].

21. Dans le domaine de l'énergie, le secrétariat de la CEPAL a soumis à la sixième session de la Commission une étude préliminaire intitulée Development of Energy Production and Utilization in Latin America - Possibilities and Problems[2], ainsi qu'un résumé de cette étude et des données statistiques sur laquelle elle est fondée. Conformément aux recommandations de la Commission, le secrétariat entreprendra, dans ce domaine, une évaluation des ressources hydro-électriques de certains pays et des enquêtes pour déterminer les résultats obtenus dans le domaine de la production et de l'utilisation de l'énergie. Il diffusera, en outre, des renseignements sur les progrès accomplis en ce qui concerne l'énergie nucléaire.

1/ ONU, A Study of the Iron and Steel Industry in Latin America, volume I, Rapport sur la session du groupe d'experts tenue à Bogota, No de vente : 1954.II.G.3, vol. 1.

2/ E/CN.12/384.